



COMMUNIQUÉ

UNSSP FO / FNAS FO

Déclaration de l'Union Nationale des syndicats de la Santé Privée Force Ouvrière et de la Fédération Nationale de l'Action Sociale Force Ouvrière à l'occasion de la conférence des métiers du social et du médico-social.

Le 13 juillet 2020, la Fédération des Services Publics et de Santé a signé les accords dits « Ségur de la Santé » avec le mandat d'une transposition, dans le secteur de la Santé Privée, des mesures salariales et des mesures de revalorisations des grilles de salaires. Il avait été aussi convenu d'ouvrir rapidement des négociations pour les secteurs social et médico-social.

Le 28 mai 2021 un accord de méthode, issu de la mission Laforcade, a été signé entre le gouvernement, les employeurs du secteur, une organisation salariale non majoritaire dans la Branche (CFDT) et une organisation non représentative dans notre secteur (UNSA) donc pas en droit de négocier. Cet accord de méthode reste pour nous inacceptable et n'a aucune légitimité.

Après 18 mois d'attente, le gouvernement doit répondre à la colère profonde et aux multiples mobilisations des salariés exclus du Ségur. FORCE OUVRIERE rappelle sa revendication lors des dernières Commissions Paritaires Permanentes de Négociations et d'Interprétations du Secteur Sanitaire Social et Médico-social :

•La signature d'un accord agréé et étendu sur le principe de 183 € POUR TOUS, transposable dans chaque convention collective et sans contrepartie !

FORCE OUVRIERE dénonce la volonté du gouvernement de détruire les droits et garanties collectives des salariés contenues dans les Conventions collectives nationale du secteur.

Pour FORCE OUVRIERE cette politique s'apparente à une volonté de destruction du secteur et de ses établissements pour le rendre concurrentiels.

S'il s'agit pour le gouvernement de transférer ses activités vers le secteur commercial comme cela a été fait avec les EHPAD et au vu des résultats, FORCE OUVRIERE considère qu'il y a lieu de s'inquiéter sur l'avenir des prises en charges réalisées dans ce secteur.

Opposées au projet gouvernemental de politique de rapprochement administré des conventions collectives, FORCE OUVRIERE refuse de s'engager aujourd'hui dans une négociation et ne reconnaît aucune légitimité à la conférence des métiers du social et du médico-social. Le gouvernement se doit de respecter le paritarisme dans chaque convention collective du secteur.

La délégation FORCE OUVRIERE du Secteur Sanitaire Social et Médicosocial privé non-lucratif va se retirer et ne participera à aucun de vos travaux.

Paris le 18 février 2022

Contact :

Franck HOULGATTE – UNSSP FO : 06.12.25.94.25

Pascal CORBEX – FNAS FO : 06.61.12.85.20